

Grand débat national

La CFDT Retraités de La Manche

S'exprime et propose

Un espace démocratique s'est ouvert après deux mois de crise marquée par le « mouvement des gilets jaunes ». L'heure est au dialogue, à la confrontation d'idées, à l'écoute et à la construction de solutions adoptées et consenties.

La CFDT Retraités de La Manche a décidé de saisir cette occasion pour faire valoir nos propositions pour plus de justice sociale, le pouvoir d'achat des retraites, la transition écologique, la place des services publics, la santé et la vieillesse.

Pour mémoire, depuis des années la CFDT-Retraités agit et revendique quel que soit le pouvoir en place, dans l'intérêt des retraités sans toujours recueillir, sans avoir le succès attendu en termes de participation, par exemple 4 octobre 2018- 15 Janvier 2018 (Ehpad), action 2017 et de mobilisation des retraités...etc.

La CFDT Retraités est déterminée pour assurer plus de cohésion sociale, plus de justice sociale et plus de solidarités. Elle revendique et propose:

Le pouvoir d'achat des retraités :

- La revalorisation des pensions de retraite de 2019 au minimum à la valeur réelle de l'inflation de 2018 et une indexation sur l'évolution des salaires.
- De revaloriser les basses pensions, notamment le minimum contributif, afin de parvenir à une pension minimale égale au SMIC net, pour une carrière complète.
- La suppression de la cotisation assurance maladie spécifique de 1 % sur les pensions des retraites complémentaires ;
- Une amélioration de la prise en charge de la complémentaire santé.

Une justice fiscale renouvelée

- Augmenter le poids et la progressivité de l'impôt direct (sur le revenu) par rapport aux taxes (TVA, etc.)
- Suppression de la référence au revenu fiscal du foyer pour déterminer le niveau des contributions notamment du taux de CSG sur les pensions retraites.
 - *C'est une question d'égalité entre retraité, la situation fiscale ne doit pas être un critère dans la détermination de la CSG payées par les retraités seul peut intervenir le niveau des pensions (cela sera une simplification)*
 - *S'il y a un besoin de correction, cela doit être fait au niveau de l'impôt sur le revenu*

Vieillesse et perte d'autonomie

- Financement solidaire et pérenne de la perte d'autonomie aujourd'hui financée principalement par les salariés et les retraités.
 - *Pour renforcer les effectifs de maintien à domicile comme en EHPAD, améliorer les conditions d'accueils, de travail des intervenants.*
- Au niveau du département, renouveler la démocratie départementale sur les questions concernant l'APA et l'aide sociale, faire vivre le CDCA et mener des actions de préventions (aides financières sur l'adaptation du logement, conseils d'ergothérapeute, etc.).

Un secteur public accessible

- Maintenir un service public accessible « physiquement » dans chaque commune ou ex commune par l'implantation des maisons de service public ou des permanences régulières.
 - *Chaque citoyen notamment les personnes âgées, doit être en mesure d'effectuer des démarches dans sa commune ou commune déléguée afin d'éviter des déplacements.*
- Retrouver le chemin d'une planification et d'une structuration du territoire construite en concertation avec les habitants leur permettant d'être informés et acteurs des évolutions de celui-ci.
 - *Les citoyens doivent être informés, consultés sur les choix structurants leur territoire en matière de santé, d'environnement, d'implantation ou d'aménagement du territoire.*

Transition Ecologique/Fiscalité

- Pour permettre au citoyen d'améliorer et adapter leur logement, leur système de chauffage les aides, les primes décidées ne doivent pas tenir compte de la composition du foyer fiscal ou du nombre d'occupants.
 - *Les coûts de remplacement d'une chaudière est identique que le logement soit occupé par une ou deux personnes, pourtant l'aide est divisée par deux, ex: transition écologique le crédit d'impôt est plafonné à 8000€ pour une personne seule et 16000€ pour un couple soumis à une imposition commune.*

La CFDT Retraités de La Manche invite ses adhérents, sympathisants et l'ensemble des retraités à participer, au titre de citoyen, aux différents débats organisés dans le département.

La CFDT participera aux débats sur la base de ses propositions avec la volonté d'obtenir de réelles inflexions sociales et la tenue d'une conférence sociale pour aboutir à un « pacte du pouvoir de vivre. »

Fait à Saint Lô, le 26 janvier 2019

Contacts

Francine MARIE 06 80 14 67 71 Michel GOBERT -06-70-76-58-46